

STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET EQUIPE

Classes maternelles :

TPS/PS	JOUFFRIT	Marietta
PS/MS	PROTEAU	Thérèse
GS	CHAMPAIN	Annie

Classes élémentaires :

CP	BARBEAU	Sylvie
CE1	GABORIAU	Hélène
CE2	BLAINEAU	Anne
CE2-CM1	JAULIN	Anne
CM1	LAMY	Jean-Louis/ FORTIN Delphine (mi-temps) Suppléante Laëtitia Leconte
CM2	RICHARD	Vincent

Enseignement spécialisé :

CLIS	GIRARD	Sophie
Poste d'aide	JOAUD	Céline

Directeur : Jean-Louis LAMY

Aide-maternelles :

BORDRON Marielle

MERLET Marie-France

PASQUEREAU Marie-Marthe

Personnel de service :

BORDRON Marielle

Personnel de restauration :

GAUDU Claudie

Nominations et changements dans l'équipe enseignante :

Anne Jaulin, après une année en qualité de professeur des écoles stagiaire dans notre école est maintenue sur son poste en qualité de titulaire.

Nous accueillons cette année Mme Laëtitia Leconte qui assurera le mi-temps de décharge de direction dans la classe de CM1 en remplacement de Mme Delphine Fortin qui poursuit son congé parental.

Bienvenue à toutes et à tous !

HORAIRES GARDERIE

Les enfants inscrits à la garderie sont accueillis **de 8h à 8h25**.

La pré-inscription se fait sur la fiche de renseignements. Vous recevrez la fiche d'inscription et le règlement intérieur de la garderie par l'intermédiaire de votre enfant en début d'année scolaire.

Tarif 2015/2016 arrêté par l'AGECAM:

1€ par enfant et par jour.

HORAIRES et FREQUENTATION de l'école

Jours de classe : le lundi – le mardi – le jeudi – le vendredi.

8h 50-12h. (11h 55 en maternelle)

13h 30-16h 30 (16h 25 en maternelle)

- **L'accueil est assuré à partir de : 8h 35 le matin et 13h 15 l'après-midi. Nous vous demandons de RESPECTER CES HORAIRES.**
- L'école décline toute responsabilité en dehors des horaires légaux.
- L'accès aux jeux extérieurs de cour est **INTERDIT** en dehors des horaires scolaires.

ENTREE ET SORTIE DES ENFANTS

Deux entrées sont à votre disposition :

- **l'entrée principale par la rue des Essarts,**
- **une deuxième entrée possible par le boulevard Parpaillon (le long du lycée Jeanne d'Arc) :** dans la mesure où tous les bus scolaires utilisent ce passage, nous vous demandons de veiller à ne pas gêner la circulation devant le lycée notamment par un stationnement dangereux et de venir chercher votre enfant à la grille s'il n'est pas autorisé à sortir seul de l'école.

Pour l'entrée principale de la rue des Essarts et pour veiller à la SECURITE DES ENFANTS, nous vous demandons :

- **D'avancer à la grille ou bien sur la cour sous le petit préau pour prendre vos enfants,**
- Les enseignants présents à la grille sont de surveillance et ne peuvent pas s'entretenir longuement avec les parents, excepté bien sûr quelques courts messages.

ABSENCES

Toute absence doit être justifiée par écrit :

- avant la date si l'absence est prévue,
- ou dans les 48 heures qui suivent l'absence.

Vous trouverez ci-joint des modèles de billets d'absence.

MALADIES ET SOINS

Pour tout enfant accidenté nécessitant un déplacement chez le médecin, nous appellerons l'un des parents à son domicile ou sur son lieu de travail ou à défaut les pompiers.

- **Prise de médicaments à l'école :** en règle générale, aucun traitement n'est administré à l'école, c'est au médecin de prévoir un dosage des médicaments hors du temps scolaire. Aucun élève ne doit détenir de médicaments sur lui, dans son cartable ou dans son bureau. La prise de médicaments à l'école ne peut se faire que dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) à élaborer à votre demande par le médecin scolaire. Les enseignants n'assureront cette responsabilité que lors des classes découvertes. Nous nous permettons de vous rappeler **qu'un enfant malade n'a pas sa place à l'école et que le repos à la maison reste le meilleur remède même s'il « veut » revenir en classe.** C'est aussi pour cette raison que nous ne garderons pas les enfants en classe pendant la récréation.

CALENDRIER SCOLAIRE 2015/2016

Rentrée des élèves : MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2015
8H50

DATES DES VACANCES

TOUSSAINT	Du vendredi 16/10 après la classe au lundi 02/11 au matin.
NOEL	Du vendredi 18/12 après la classe au lundi 04/01 au matin.
HIVER	Du vendredi 05/02 après la classe au lundi 22/02 au matin.
PRINTEMPS	Du vendredi 1 ^{er} /04 après la classe au lundi 18/04 au matin.
PONT	Pont de l'Ascension : les élèves ne travailleront pas le vendredi 6 mai (pas de récupération le mercredi 4 mai 2016)
ETE	Le mardi 5 juillet 2016 après la classe.

FRAIS DE SCOLARITE : FACTURATION

Tarifs 2015/2016 arrêtés par l'AGECAM:		élève
Maternelles	TPS, PS,MS, GS.	279 €
Elémentaires	CLIS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 .	303 €

▪ Ces tarifs comprennent : **les fournitures et les livres scolaires, les frais généraux, la contribution des familles aux travaux et investissements, l'assurance scolaire, les voyages et les spectacles.**

Il n'est pas redemandé d'argent aux familles dans l'année, exceptés les frais de classes de découverte.

▪ Règlements :

Toutes **les familles nouvelles** qui font le choix de paiement par prélèvement doivent compléter le document mandat de prélèvement SEPA.

Les nouvelles familles doivent cocher leur choix de modalité de paiement sur la fiche de renseignements.

Toutes les familles recevront leur facture la 2^{ème} quinzaine de septembre avec un échéancier joint. Conservez ce document : nous n'adressons plus de relevé de compte en cours d'année vous rappelant les dates et montants à payer.

Si vous réglez par chèque, libellez-le à l'ordre de l'école St Jean Baptiste.

▪ **Renseignements** : pour toute information complémentaire concernant cette facturation, vous pouvez contacter le service comptabilité au 02.51.48.87.06 (demander Mme Pavageau).

Dans tous les cas : **ne versez pas d'argent avant d'avoir reçu la facture (celle-ci sera envoyée fin septembre).**

RESTAURANT SCOLAIRE

Tarifs 2015/2016 arrêtés par l'AGECAM:	Demi-pensionnaire	externe
	4,29 €	4,83 €

VISITES A L'ECOLE

Les parents qui veulent s'entretenir avec l'enseignant de leur enfant seront reçus après la classe. Il est souhaitable de prendre rendez-vous.

Les parents qui veulent s'entretenir avec M Lamy, directeur, seront reçus sur rendez-vous.

PRET DE LIVRES SCOLAIRES

▪ Les manuels qu'utilisent vos enfants sont prêtés gracieusement pour un an par l'école. Ces mêmes livres serviront bien sûr l'année suivante à d'autres élèves : *ils font partie d'un bien collectif et, à ce titre, ils doivent être maintenus en bon état.*

▪ Nous tenons donc à attirer votre attention sur le prix que représentent ces manuels : un livre neuf coûte en moyenne 15 Euros.

▪ **Ainsi, la meilleure protection, c'est de les couvrir avec une toile plastifiée (éviter à tout prix les films plastiques autocollants). Nous vous faisons également confiance pour nous les rendre dans le même état qu'à la rentrée (pas d'écriture dessus, par exemple).**

COURRIERS-CIRCULAIRES

▪ Un cahier de liaison est utilisé pour transmettre les circulaires. Vous voudrez bien en prendre connaissance et signer les courriers.

VETEMENTS- OBJETS DE VALEUR

▪ Vous voudrez bien marquer les vêtements et mouchoirs des enfants. Tous les ans, de nombreux vêtements ne retrouvent pas leur propriétaire. Vous pouvez venir voir à l'école, sinon, à la rentrée suivante, ils seront donnés au Secours Catholique.

▪ Evitez de faire porter des objets de valeur (bijoux...) à votre enfant, en effet **la perte ou la dégradation ne sont pas prises en charge par l'assurance scolaire.**

ASSURANCE

L'école bénéficie d'un contrat groupe. Tous les enfants sont assurés de la date de cette rentrée jusqu'à l'année prochaine (fin août 2014), 24 h / 24, y compris pendant les vacances. Si vous souhaitez une attestation d'assurance, demandez-la au directeur.

REUNIONS DE CLASSE

▪ Au cours des premiers mois, auront lieu les réunions de classe pour votre enfant.

BONNE RENTREE A TOUS